

En plein cœur des Côtes d'Armor, ils ont créé leur ferme lombricole

Dans le Mené, secteur vallonné à 30 minutes au sud de Saint-Brieuc, se trouve une ferme pas tout à fait comme les autres...Baptisée Organic Worms, elle produit du lombricompost grâce aux...centaine de milliers de vers de terre élevés par Anaïs et Romain. Rencontre.

Buzuk, buc, beghin...en Bretagne, il y a plusieurs façon de nommer le ver de terre, ou lombric. En France, on estime qu'il y a au moins 130 espèces de vers de terre ! Tous les jardiniers connaissent bien le Lumbricus Terrestris, ou lombric commun, celui qu'on retrouve le plus souvent dans nos sols. Long, il a un corps mou et strié, constitué d'anneaux, et il appartient à la famille des annélides.

Sous leur apparence peu attirante, les vers de terre sont pourtant essentiels. Les endogés par exemple, qui peuvent être de grande taille, creusent des galeries dans le sol. Ce sont des « laboureurs », il aèrent la terre et permettent ainsi à l'eau de mieux s'infiltrer. Les épigés, quant à eux, sont de plus petites tailles et vivent plus près de la surface ou dans la matière organique en décomposition (par exemple le compost). Ils créent de l'humus

Ce sont eux qu'élèvent Anaïs et Romain dans leur ferme lombricole, en plein cœur du Mené. « 300 000 têtes, c'est le plus grand élevage des Côtes d'Armor ! », sourit la jeune femme. Grâce à ces petites bêtes, le couple récolte tous les mois du lombricompost, résultat de la digestion de fumier par les vers. « Composé de millions de crottes de vers de terre, il est très riche en micro-organismes et peut s'utiliser en tant qu'engrais au pied des plantes », détaille Anaïs. Organic

Worms, nom de l'entreprise, fait partie de la soixantaine de professionnels de ce type en France. Une activité encore peu commune !





L'aventure au pays des « beghins » a démarrée il y a quelques années « Romain avait découvert, lorsqu'il était étudiant en bac+3 dans le domaine du recyclage, le lombricompostage lors d'un stage », raconte Anaïs. « Il a trouvé ça génial ! Mais on avait 20 ans, c'était un peu compliqué de se lancer. » Alors après quelques années passées dans l'industrie, notamment pharmaceutique, le couple choisit de changer de direction et de se lancer dans la lombriculture, il y a presque 5 ans. « A l'époque, je cogitais vis à vis de mon métier, notamment sur la question des déchets », se remémore Anaïs. Leur activité en compagnie des vers de terre permet à Anaïs et Romain de mettre désormais en cohérence leurs valeurs et leur vie professionnelle. « On travaille dans une démarche qu'on veut écologique : on propose par exemple des lombricomposteurs en bois, qui à la base était destiné à être détruit. Ils sont construits par les travailleurs de l'Esat de Plémet », précise Anaïs. « On fait également de l'upcycling : on utilise des sacs de malts et des sacs de farines qu'on récupère. Et on

vend aussi en vrac. On fait comme nos vers, on transforme des déchets et on les réduit! ». La dimension locale est également importante pour les deux jeunes lombriculteurs : le fumier dont se nourrissent les vers vient des fermes voisines, certains restaurateurs du coin donnent leurs déchets organiques pour qu'ils soient compostés, et les fertilisants liquides et lombricomposts sont vendus dans des commerces essentiellement situés dans les Côtes-d'Armor. On peut aussi venir acheter directement sur place. L'occasion pour Anaïs et Romain de présenter leur cheptel de vers et les trois serres de leur exploitation, et peut-être donner envie à d'autres de se lancer dans cette voie !

Plus d'infos

<https://www.organicworms.fr/>

L'idée sortie. Le « Marché Super » dimanche à Rennes

Dimanche, le Marché Super, organisé par AgroBio35, s'installe place Jean Normand dans le quartier du Blosne à Rennes. Le concept : on fait ses emplettes chez la vingtaine de producteurs et productrices bio présent.e.s qui proposeront des lots et des prix attractifs, et on paie le tout à la sortie, avec une brouette à la place d'un caddie !

« Organiser des des ventes éphémères de produits frais et locaux, en lots et à prix ronds, dans différents quartiers de

Rennes Métropole, dans une ambiance festive », c'est l'objectif des Marchés Super, organisés mensuellement par Agrobio 35, réseau des agriculteur.rice.s bio d'Ille-Et-Vilaine, regroupant 500 adhérent.e.s. Le principe de ce marché d'un nouveau genre est simple : en vente par les producteur.rice.s ou en libre service, des fruits, légumes, de l'huile, du pain, du fromage, produits laitiers, conserves, tisanes...sont achetées par les clients, qui paient leurs achats en une seule fois à la sortie. Et des brouettes sont mises à disposition des caddies !

Dimanche 12 février, le Marché Super se tiendra dans le quartier du Blosne à Rennes, au pied de la station de métro du même nom, sur la place Jean Normand. On y trouvera, en plus de la vingtaine de producteurs et productrices présent.e.s, six associations et structures locales : Breizhicoop (supermarché coopératif), Au P'tit Blosneur (association du quartier qui met en lien les habitant.e.s), Les Cols Verts (Micro-ferme urbaine), l'Etabli Des Mots (librairie coopérative indépendante), Quartier des Ondes (radio des habitant.e.s du Blosne).

On pourra également manger des galettes préparées sur place, et écouter le concert bossa-nova du groupe « Les Collines de Medellin ».

Pratique :

Marché Super, de 10h à 14h, place Jean Normand, quartier du Blosne à Rennes (35)

Tous les deuxièmes dimanche du mois dans la métropole rennaise

Prochain rendez-vous : le dimanche 12 mars à Saint-Jacques-de-La-Lande

Plus d'infos :

agrobio-bretagne.org

Le dernier des laitiers : « no future » pour la production laitière bretonne ?

Dans le cadre du festival Alimenterre qui se déroule jusqu'à fin novembre, coup de projecteur sur le film « Le dernier des laitiers » réalisé par Mathurin Peschet. Le documentaire interroge la diminution, qui semble inexorable, du nombre de producteurs laitiers en Bretagne, tout en questionnant le modèle agricole. Sans oublier de présenter quelques alternatives qui laissent entrevoir un espoir pour l'avenir. A écouter en fin d'article : Interview de Mathurin Peschet, réalisateur du documentaire, et Yann Yobé, producteur laitier en bio à Saint-Alban (22), en système herbager. Interviews réalisées à l'occasion de la soirée de lancement du Festival Alimenterre à Saint-Brieuc, par Françoise Ramel. Montage réalisé par Gaël Le Du, de Radio Bro Gwened.

Et si, en 2050 en Bretagne, il ne restait plus que quelques producteurs de lait, à la tête d'exploitations gigantesques fonctionnant avec un robot de traite, et dans lesquelles les vaches restent enfermées dans des bâtiments ? C'est la question qui taraude Mathurin Peschet, dans son documentaire « Le dernier des laitiers ». Le réalisateur breton, déjà auteur de documentaire sur l'agriculture et l'environnement comme « L'enfer vert des bretons » ou « copain comme cochon »,

s'intéresse cette fois-ci à la production laitière en Bretagne. Armé d'un graphique représentant la courbe descendante du nombre de producteurs au fil des années, il part à la rencontre de plusieurs agriculteurs, s'inscrivant dans des modèles différents (bio, conventionnel, herbager...) et ayant des exploitations de tailles variées. Certains ont même carrément arrêté le lait.

On découvre ainsi Erwan et Lionel, qui présentent leur ferme, de taille moyenne, leur difficultés mais aussi leur passion pour l'agriculture. Jean-François, quant à lui, évoque avec émotion son changement de métier, face à l'injonction d'avoir toujours plus de vaches. Myriam et Ronan ont choisi également d'arrêter. Leur fils explique qu'il comprend les raisons de leur décision. Jean-Paul a lui, agrandi sa ferme et a investi dans un robot pour la traite, ce qui lui permet de rendre son travail moins pénible et d'augmenter sa productivité. Christian s'est converti au bio juste avant sa retraite, mais avec son cheptel de 160 bêtes, se rapproche du fonctionnement des exploitations conventionnelles. Chez Pierrick et Aurélie par contre, l'exploitation est de petite taille, et tous deux questionnent les notions de rentabilité et de productivité.

Riche de ces différents témoignages, « le dernier des laitiers » amène le spectateur à s'interroger sur l'agriculture d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Veut-on avoir de grosses exploitations entièrement robotisées sans âme ? Jusqu'où ira la course à toujours plus de production ? Comment faire pour que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur travail ? Comment donner envie à la jeune génération de s'installer ? Agréable à regarder, le film nous permet aussi de nous questionner sur notre rôle à jouer en tant que consommateur.

Le film sera diffusé :

- Le 29 octobre à Saint-Lunaire (35)
- Le 30 octobre à Saint-Carreuc (22)
- Le 8 novembre à Saint-Georges-de-Reintambault (35)
- Le 15 novembre à Vitré (35)
- Le 15 novembre à Paimpol (22)
- Le 17 novembre à la Roche-Jaudy (22)
- Le 17 novembre à Lorient (56)
- Le 18 novembre au Mené (22)
- Le 19 novembre à Port-Louis (56)
- Le 22 novembre à Paimpol (22)
- Le 24 novembre à Caudan (56)
- Le 24 novembre à Fougères (35)
- Le 29 novembre à Saint-Méen-Le-Grand (35)
- Le 30 novembre à Bréal-Sous-Monfort (35)

Plus d'infos :

<https://www.alimenterre.org>

[BA-LE DERNIER DES LAITIERS](#) from [CFSI ALIMENTERRE](#) on [Vimeo](#).

A écouter : Interview de Mathurin Peschet, réalisateur du documentaire, et Yann Yobé, producteur laitier en bio à Saint-Alban (22), en système herbager. Interviews réalisées à l'occasion de la soirée de lancement du Festival Alimenterre à Saint-Brieuc, par Françoise Ramel. Montage réalisé par Gaël Le

Du, de Radio Bro Gwened.

L'alimentation solidaire et durable au menu du festival Alimenterre

C'est reparti pour le festival Alimenterre ! Depuis le 15 octobre et jusqu'au 30 novembre, l'édition 2022, coordonnée pour les Côtes-d'Armor, le Morbihan et l'Ille-Et-Vilaine par le Réseau Bretagne Solidaire, et pour le Finistère par le Cicodes, propose plus de 70 rendez-vous et s'articule autour d'une programmation de 9 films, faisant la part belle aux thématiques liées à l'alimentation durable. *Vous retrouverez sur Eco-Bretons des articles publiés tout au long de l'événement (interviews, chroniques de films...).*

Chaque année, le Festival Alimenterre revient en France et dans d'autres pays. Pour cette édition 2021, qui se déroule du 15 octobre au 30 novembre, les objectifs de l'événement restent les mêmes : « amener les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation », et ce via notamment la projection de neuf films documentaires.

En Bretagne, c'est le Réseau Bretagne Solidaire, qui fédère de nombreux acteurs bretons de la coopération et de solidarité internationale, qui coordonne le festival sur les départements du Morbihan, des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine. Pour le Finistère, c'est le Cicodes qui s'en charge.

Cette année encore, de nombreuses thématiques, qui feront le lien entre ici et ailleurs seront abordées : Quelles politiques agricoles et commerciales pour permettre aux agriculteurs de France et d'ailleurs de vivre dignement ? Comment concilier l'étalement urbain dans les métropoles avec la volonté de souveraineté alimentaire ? Que se cache-t-il derrière nos choix de consommation ? Quels sont les impacts de nos achats alimentaires quotidiens, ici et ailleurs ? Les films seront l'occasion d'évoquer des thématiques qui résonnent particulièrement en région Bretagne, comme par exemple les algues vertes, ou la production laitière.

Au menu du Festival Alimenterre, plus de 70 événements dans une trentaine de communes bretonnes, de Brest à Rennes, en passant par Lamballe, Lorient, Redon ou encore Paimpont. On pourra retrouver des projections-débats, des marchés alimentaires et solidaires, des expositions, des visites de fermes...Nous en reparlerons sur Eco-Bretons tout au long des six semaines du festival.

La sélection des films pour 2022 :

- [Amuka, l'éveil des paysans congolais, de Antonia Spano](#)
- [Stolen Fish, de Gosia Juszcak](#)
- [Tapis vert, l'homme qui arrêta le désert \(court-métrage d'animation\) de Claver Yameogo](#)
- [Le dernier des laitiers, de Mathurin Peschet](#)
- [Une terre sans abeilles ? De Elsa Putelat et](#)

[Nicolas Dupuis](#)

- [La part des autres : l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable, de Jean-Baptiste Delpias Olivier Payage](#)
- [Vert de rage : engrais maudits, de Martin Boudot](#)
- [Pour quelques bananes de plus, le scandale du chlordécone, de Bernard Crutzen](#)
- [La Beauce, le glyphosate et moi, d'Isabelle Vayron](#)

Pour connaître le programme détaillé rendez-vous sur le site du [Réseau Bretagne Solidaire](#), et sur [la page facebook du Festival Alimenterre en Bretagne](#)

Une expo photo pour mettre en avant l'agriculture bio

Crédit photos : Thomas Vandenbergue

Forebio, jeune fédération associative qui regroupe des organisations économiques à 100% bio, propose actuellement une expo photo, baptisée « Au cœur des campagnes bios ». Elle présente notamment sept productrices et producteurs breton.ne.s, et est visible actuellement par les élèves du lycée agricole de Pommerit.

Forebio, c'est le nom d'une toute jeune fédération associative constituée de 19 groupements de producteurs en agriculture biologique, actif dans cinq filières différentes. Créée en 2018, elle a pour objectif de « porter un modèle agricole qui va au-delà du cahier des charges du bio européen », explique Laetitia Leray, animatrice en charge des filières végétales et

chargée de communication au sein de la fédération. Forebio veut aussi mettre en avant une démarche commerciale équitable, afin d'assurer une rémunération juste pour les producteurs. Elle représente ainsi 7000 agriculteurs en France, dont environ 2000 en Bretagne.

L'année dernière, l'association, en collaboration avec Thomas Vandenbergue, a lancé une action de communication, afin de mettre en valeur le « 100% bio ». Thomas et Alex, photographe et éleveur, ont ainsi parcouru le pays durant un mois, et sont allés à la rencontre de 32 exploitations. « Le but, c'était aussi de susciter des vocations, de mettre en avant l'agriculture bio grâce à des photos, d'aider à assurer la relève car on sait que dans 5 à 10 ans beaucoup de producteurs et productrices vont partir à la retraite », souligne Laetitia Leray. De ce périple est née une exposition photos, baptisée « Au cœur des campagnes bio ». Elle est actuellement présentée au Lycée Agricole de Pommerit à Pommerit-Jaudy dans les Côtes-d'Armor, à destination des élèves et des professeurs, et ce jusqu'au 10 juin. « C'est l'occasion d'évoquer dans ce type d'établissements des systèmes agricoles tendant vers davantage de durabilité », analyse Laëtitia Leray. Sept producteurs et productrices de la région Bretagne y sont présenté.e.s. Suite à cette exposition, un livre devrait être édité l'année prochaine, préfacé par Forebio. « Et un autre voyage à travers le pays est prévu, cette fois pour aller à la rencontre des entreprises de transformation agricole ». Une manière de mettre en lumière à nouveau un autre volet de la filière bio.

Pour en savoir plus : <https://www.forebio.info/>

Tribune collective. PAC 2023 : suite à l'avis de la Commission européenne, la France doit revoir sa copie !

LA BRETAGNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE LUI DONNER UNE CHANCE

Le 31 mars dernier, la Commission européenne a demandé à la France d'apporter des compléments à son plan pour la future PAC. Des remarques qui rejoignent largement les critiques formulées par les organisations environnementales, agricoles et de consommateurs réunies au sein de la plateforme « Pour une autre PAC ». Des écueils qui auraient pu être évités si l'on avait laissé les territoires organiser la transition agro-écologique.

Les remarques portent notamment sur la redistribution plus équitable des aides, l'accompagnement de la transition agro-écologique, la baisse des émissions de gaz à effet de serre liées à l'élevage, les moyens pour réduire les pesticides ou encore l'amélioration du bien-être animal.

Un gouvernement sourd aux messages de bon sens

Le gouvernement français n'a pas voulu prendre en compte les premières alertes de la Commission européenne qui dès 2020 l'enjoignait de relever le niveau d'ambition : « Le futur plan stratégique relevant de la PAC devrait jouer un rôle important en revoyant à la hausse les ambitions environnementales et

climatiques et en relevant ainsi le niveau des exigences minimales et en créant des outils d'incitation appropriés, en complémentarité avec le plan de relance de la France et, en particulier, les mesures de transition agroécologique du pays.

»

Le gouvernement français n'a pas non plus pris en compte l'avis de l'Autorité environnementale qui lui recommandait en octobre 2021 : « de rehausser le niveau d'ambition du PSN afin de placer la France sur la trajectoire qu'elle s'est fixée tant en matière de changement climatique que de qualité des eaux et de reconquête de la biodiversité. »

Ou encore celui de la Cour des comptes, qui l'invitait en octobre 2021 à : « mieux valoriser les pratiques agro-environnementales dans la déclinaison de la prochaine PAC ». Pire encore. Alors que la Bretagne disposait d'un bilan encourageant concernant la mobilisation des aides agro-environnementales (MAEC) gérées jusque là, en direct, par le Conseil régional et que ce dernier réclamait le droit de gérer l'ensemble de l'enveloppe PAC, le ministère de l'agriculture a décidé de reprendre la main sur la gestion de ces aides, ne laissant au Conseil régional de Bretagne que des miettes.

Les lacunes qui concernent particulièrement la Bretagne

Pour la Bretagne, première région agricole de France et première région d'élevage, ce document est particulièrement révélateur d'une incapacité à mettre de la cohérence dans les politiques publiques pour engager une véritable transition agricole dans notre région. Ce qu'a souligné fortement le rapport d'évaluation qui portait sur 10 ans de lutte contre les marées vertes, rendu conjointement par la Chambre régionale et la Cour des comptes en juillet 2021. Celui-ci préconisait explicitement dans la prochaine PAC de « prévoir des mesures adaptées à la lutte contre les fuites d'azote, suffisamment incitatives et accessibles à tous ».

Sur la réduction des gaz à effet de serre (GES), la Commission pointe « un soutien important au secteur d'élevage mais [le plan] ne fixe aucun résultat à atteindre pour la réduction des émissions du secteur de l'élevage ». Ou encore « l'objectif est faible pour la gestion durable des nutriments malgré le rôle clé joué par le bétail et la fertilisation pour les émissions. ». La réduction des émissions de GES (objectif 2040 de moins 50%) passera par davantage de lien au sol, un développement de la polyculture élevage bien répartie sur les territoires et une nouvelle éducation alimentaire, qu'il serait légitime d'accompagner par des leviers économiques.

Sur la protection de l'eau et la gestion des nutriments, la commission constate que « les moyens proposés ne sont pas à la hauteur de ces enjeux prioritaires ». Elle invite à revoir l'ambition tant des aides du premier pilier (aides directes), que de celles du second pilier (MAEC). Les efforts ne sont actuellement pas suffisants pour atteindre le bon état des eaux en 2027 (objectif de la Directive Cadre sur l'Eau). Les moyens pour la réduction des engrais et celle des pesticides, « ne sont pas à la hauteur ». Elle recommande en particulier de renforcer les pratiques de rotation des cultures.

Sur la gestion quantitative de l'eau, la Commission réclame « une réduction significative de la consommation d'eau en agriculture (incluant le changement de culture ou de variétés, mesures de rétention naturelle de l'eau dans le sol, pratiques alternatives, réutilisation des eaux usées, etc.) en vue d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre l'Eau et en vue d'adapter l'agriculture au changement climatique. ». La PAC doit aider à anticiper les inéluctables tensions à venir sur le partage de l'eau.

Sur la protection de la biodiversité, de même, « les moyens proposés par le Plan semblent insuffisants auregard des

besoins » et « des actions doivent contribuer à combler les besoins d'amélioration de la gestion des zones Natura 2000 de la biodiversité en général ». A noter que « la France a l'une des plus faibles densités d'éléments paysagers de l'Union européenne »

Sur l'objectif de 18 % de la SAU en agriculture biologique d'ici 2027, la commission a des doutes sur l'atteinte de cet objectif tant les actions pour y parvenir font défauts. Elle demande à la France de renforcer les interventions.

Sur la certification HVE (haute valeur environnementale), dont le cahier des charges est très faible, mais qui se retrouve au même niveau de rémunération que l'agriculture biologique : « La Commission note avec préoccupation que la rémunération de niveau supérieur pour service environnemental dans l'écorégime est la même pour l'agriculture biologique et la certification HVE alors que le cahier des charges de cette certification est beaucoup moins contraignant. La Commission prend note que la certification HVE est en cours de révision, mais demande à la France de tenir compte du niveau de sa contribution aux objectifs environnementaux par rapport à l'AB et si nécessaire de différencier les niveaux de rémunération ».

La Bretagne ne peut admettre que le label promu par la nouvelle PAC fasse totalement abstraction de l'enjeu nitrate qui est une question majeure pour la région, et mette sur le même plan la HVE et l'agriculture biologique reconnue comme beaucoup plus favorable à l'environnement

Sur la régulation des marchés et le soutien des prix : la plupart des mesures de régulation a disparu à part quelques articles concernant des filières en crise et avec des mesures dont la portée est partielle et limitée (incitation à réduire les volumes de production). Pourtant ces mécanismes seraient bien plus efficaces et moins dispendieux que l'assurance revenu proposée dans le 2ème pilier. Délaisser la

problématique des prix agricoles, au niveau européen, aura des conséquences incalculables sur la pérennité de certaines productions et notamment sur l'élevage.

Sur le soutien des actifs agricoles, les enjeux de souveraineté alimentaire et environnementaux ne seront atteints qu'avec des agriculteurs nombreux et bien rémunérés. La répartition des aides publiques de la PAC doit tenir compte de cet objectif. En cela, les dispositifs proposés ont été rendus inefficients : une aide aux petites fermes trop faible, un plafonnement beaucoup trop élevé et un paiement redistributif maintenu à 10% des aides du 1er pilier alors que le règlement européen permet de monter à 30%. Ces arbitrages doivent être revus afin d'en faire des leviers socialement efficaces.

Saisir une chance de voir évoluer notre modèle agricole breton

Si la Bretagne ne peut disposer d'une PAC qui soutient clairement les systèmes les plus vertueux socialement et écologiquement, les agriculteurs bretons se retrouveront pris dans une double injonction contradictoire : à savoir, réduire drastiquement les impacts de leur modèle sur l'environnement (marées vertes, pesticides, ammoniac, GES...), sans y être encouragés, ni par les prix, ni par l'argent de la PAC.

C'est la raison pour laquelle nous, les acteurs de l'environnement et de l'agriculture de Bretagne demandons au gouvernement de se saisir de l'opportunité fournie par la Commission européenne pour proposer une nouvelle ambition pour la future PAC : une véritable stratégie d'accompagnement de la transition agroécologique et climatique pour répondre aux enjeux d'alimentation de qualité pour tous et d'emploi paysans nombreux sur tous les territoires.

Alain Bonnec, Président Eau et rivières de Bretagne

Bénédicte Compois, administratrice URCPIE Bretagne

Marc POUVREAU, co-président Réseau Cohérence

Gwénola Kervingant, Présidente Bretagne Vivante

Fabrice CHARLES, Coprésident FR CIVAM Bretagne

Jean-Marc THOMAS, Porte-parole Confédération Paysanne Bretagne

Marie-Pascale Deleume, Présidente FNE Bretagne

Julien Sauvée, président FRAB Bretagne

Annexes :

- [La lettre d'observations de la Commission européenne sur le PSN français](#)
- [L'avis de l'Autorité environnementale sur le PSN](#)
- [Le rapport de la Cour des comptes](#)